COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2009			
Nombre de Conseillers en exercice : 18 Présents : 16 Votants : 17 Procurations : 1	L'an deux mil neuf, le vingt quatre mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LERAY, Maire.		
Convocation: 17 mars 2009	Présents:  M. Jean-Paul LERAY, Maire  M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-Marie GATARD, Alain GUILBAUD, Adjoints  M. MMES Jean-Pierre GRANDJOUAN, Michel GRAVOUIL, Régine CORMIER, Nicolas BOUCHER, Marie-Josèphe BATARD, Eric LOMBREY, Annie BARDOUL, Philippe BRIAND, Paul PIPAUD, Michèle FRANCHETEAU, Lionel LESCURAT, Conseillers municipaux  Absents excusés et pouvoir donné:  MME Alice BICZYSKO, Conseillère municipale, pouvoir donné à MME Michèle FRANCHETEAU		
	A été élu secrétaire de séance : M. Nicolas BOUCHER		

<u>Compte-rendu de la réunion du 18 février 2009</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### Ordre du jour

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose au Conseil municipal de retirer le point suivant :

- Restaurant scolaire - Changement de chaises : Manque éléments d'informations.

Et d'ajouter les points suivants :

- Modification du tableau des effectifs,
- Marché « Travaux halte garderie » : Avenants.

Le Conseil municipal donne son accord.

# ≥ 2009/34 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément à la délibération n°2008/45 en date du 22 mars 2008 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du	Société	Objet du marché	Montant H.T.
marché			
13/03/09	Cabinet SCE (44307 NANTES CEDEX 3)	Maîtrise d'œuvre « 17 <sup>ème</sup> tranche	15 470,00 €
		d'assainissement collectif (La Bride à Mains et	
		travaux de réhabilitation)	
24/03/09	France Telecom (49009 ANGERS)	Travaux bureaux des permanences: conseil,	406,66 €
		ingénierie, suivi de travaux contrôle génie civil	

## ≥ 2009/35 – Vote du compte de gestion 2008 : Commune

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte de gestion 2008 relatif au budget communal du Receveur municipal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de

142 240,68 €,

- section de fonctionnement : un excédent de

531 012,99 €. ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de voter le Compte de gestion 2008 du budget communal.

## ≥ 2009/36 - Vote du compte de gestion 2008 : Assainissement

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte de gestion 2008 relatif au budget assainissement de notre Receveur municipal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de
- section de fonctionnement : un excédent de
142 180,17 €
73 380,08 € ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de voter le Compte de gestion 2008 du budget assainissement.

# ≥ 2009/37 - Vote du compte de gestion 2008 : Immeuble commercial

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte de gestion 2008 relatif au budget immeuble commercial du Receveur municipal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de
- section de fonctionnement : un excédent de
16 801,17 €,
17 343,92 €. ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de voter le Compte de gestion 2008 du budget immeuble commercial.

# ≥ 2009/38 – Vote du compte administratif 2008 : Commune

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte administratif 2008 relatif au budget communal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de
- section de fonctionnement : un excédent de
142 240,68 €,
531 012,99 €. ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et hors présence du maire, décide à l'unanimité des membres présents de voter le Compte administratif 2008 du budget communal.

# ▶ 2009/39 - Vote du compte administratif 2008 : Assainissement

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte administratif 2008 relatif au budget assainissement.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de
- section de fonctionnement : un excédent de
142 180,17 €
73 380,08 € ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et hors présence du maire, décide à l'unanimité des membres présents de voter le Compte administratif 2008 du budget assainissement.

## ≥ 2009/40 - Vote du compte administratif 2008 : Immeuble commercial

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte administratif 2008 relatif au budget immeuble commercial.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de
- section de fonctionnement : un excédent de
16 801,17 €,
17 343,92 €. ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et hors présence du maire, décide à l'unanimité des membres présents de voter le Compte administratif 2008 du budget immeuble commercial.

# ≥ 2009/41 - Affectation du résultat 2008 : Budget Commune

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte administratif de l'exercice 2008 du budget communal et délibéré,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent d'exploitation de 531 012,99 €,

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation en réserves R 1068 en investissement de 273 661,29 €.
- report en fonctionnement R 002 de 257 351,70 €.

# ≥ 2009/42 - Affectation du résultat 2008 : Budget Assainissement

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte administratif de l'exercice 2008 du budget assainissement et délibéré,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent d'exploitation de 73 380,08 €,

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation en réserves R 1068 en investissement de 73 380,08 €.

# ≥ 2009/43 - Affectation du résultat 2008 : Budget Immeuble commercial

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte administratif de l'exercice 2008 du budget immeuble commercial et délibéré,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent d'exploitation de 17 343,92 €,

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation en réserves R 1068 en investissement de 16 801,17 €,
- report en fonctionnement R 002 de 542,75 €.

#### **▶** 2009/44 - Vote des taux communaux 2009

Monsieur le Maire, rapporteur, propose au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition 2008 des trois taxes locales pour l'année 2009 à savoir :

- Taxe d'habitation : 14,57 %
- Taxe sur le foncier bâti : 16,55 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 46,70 %

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les taux d'imposition et de maintenir ainsi les taux d'imposition 2008 pour l'année 2009.

# ≥ 2009/45 – Vote du Budget primitif 2009 : Commune

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet du budget primitif 2009 de la commune, tel qu'il a été établi par la Commission des finances réunie le 11 mars dernier.

Ce budget s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 1 579 060,70 €uros - Section d'investissement : 1 658 359,22 €uros

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2009 de la commune tel qu'il leur a été présenté par Monsieur le Maire.

# ≥ 2009/46 – Vote du Budget primitif 2009 : Assainissement

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet du budget primitif 2009 du service assainissement, tel qu'il a été établi par la Commission des finances réunie le 11 mars dernier.

Ce budget s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 143 272,63 €uros - Section d'investissement : 700 300,00 €uros

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2009 du service assainissement tel qu'il leur a été présenté par Monsieur le Maire.

# ≥ 2009/47 – Vote du Budget primitif 2009 : Immeuble commercial

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet du budget primitif 2009 du budget annexe « Immeuble commercial », tel qu'il a été établi par la Commission des finances réunie le 11 mars dernier.

Ce budget s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 32 251.75 €uros

#### - Section d'investissement :

## 33 595,17 €uros

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2009 du budget annexe « Immeuble commercial » tel qu'il leur a été présenté par Monsieur le Maire.

# ≥ 2009/48 – Travaux 17ème tranche d'assainissement (Bride à Mains): Demande de subvention exceptionnelle au titre des réserves parlementaires

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite à l'étude de zonage d'assainissement de 2008, le Conseil municipal a décidé de retenir un assainissement collectif pour le secteur de la Bride à Mains.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement de la rue de la Bride à Mains(hors maîtrise d'œuvre) est estimé aux environs de 296 900,00 € H.T. avec une marge de 5 000,00 € de marge d'imprévu, soit un coût total des travaux estimé aux environs de 301 900,00 €.

Lors de sa séance du 18 février dernier, le Conseil municipal a sollicité auprès de l'Etat, une subvention au titre de la DGE 2009 (120 000,00 €) et s'est engagé sur la réalisation de cette tranche.

Cette tranche pourrait bénéficier d'une subvention exceptionnelle au titre des réserves parlementaires. ». Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de solliciter auprès de l'Etat, une subvention exceptionnelle au titre des réserves parlementaires d'un montant de 50 000,00 € pour effectuer les travaux d'assainissement de la 17<sup>ème</sup> tranche,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

# ▶ 2009/49 – Liste annuelle des marchés conclus en 2008 (Article 133 du Code des Marchés publics)

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que l'article 133 du Code des Marchés publics, et l'arrêté du 26 décembre 2007 font obligation à la personne publique de publier au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année la liste des marchés conclus l'année précédente sur le support de son choix

Aussi, Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil municipal de la liste annuelle des marchés conclus en 2008 et procèdera à sa publication par voie d'affichage.

# Marchés de services

Procédure	Date du marché	Titulaire	Code postal	Objet	Lot
	(mm/aaaa)				
Marchés de	4 000 € H.T. à 19 999	9 € H.T.			
MAPA	09/2008	CDC CONSEILS	44270	Maîtrise d'œuvre « Travaux d'aménagement de la rue du Vigneau »	Unique
	10/2008	SURGET WILFRID	44640	Maîtrise d'oeuvre "Travaux d'isolation thermique et acoustique du théâtre Victor LEMOINE »	Unique
	12/2008	BCL ARCHITECTES	44821	Maîtrise d'oeuvre "Travaux de rénovation et d'extension des vestiaires de football »	Unique

#### Marchés de fournitures

Procédure	Date du marché	Titulaire	<b>Code postal</b>	Objet	Lot
Marchés de	e 4 000 € H.T. à 19 9	99 € H.T.			
MAPA	10/2008	UGAP – Direction Pays de la Loire	44338	1 véhicule électrique GOUPIL G3	Unique
	10/2008	HTP PYROTECHNIE & ILLUMINATIONS	35580	12 guirlandes de Noël (3 guirlandes et 5 frises techni-glace offertes)	Unique
	03/2008	SMACL	79031	Assurance dommages ouvrage « Travaux halte garderie »	Unique

## Marchés de travaux

Procédure	Date du marché (mm/aaaa)	Titulaire	Code postal	Objet	Lot
Marchés de 4	l 000 € H.T. à 19	999 € H.T.			
MAPA	02/2008	PENNETIER BERNARD	44680	Travaux de peinture de façades de bâtiments communaux (mairie,	Unique
				magasin Vival et local poubelles)	

	03/2008	MIROITERIES DE L'OUEST	44860	Travaux porte automatique magasin Vival	Unique
	06/2008	SPAZEO	44640	Modulaire bureau AFR	Unique
	09/2008	LERAY PASCAL	44680	Travaux sanitaires théâtre	Unique
Marchés de 2	20 000 € H.T. à	49 999 € H.T			
MAPA	07/2008	SPAZEO	44640	Modulaire « Extension salle de billard »	Unique
	07/2008	BRETHOME & CIE	44340	Travaux programme de voirie 2008	Unqiue
	07/2008	MIROITERIES DE L'OUEST	44119	Travaux « Création de bureaux de permanences »	Lot 4 « Menuiseries extérieures »
		LOUERAT ROGER	44320		Lot 7 « Electricité »
		LERAY PASCAL	44680		Lot 8 « Plomberie »
Marchés de 1	50 000 € H.T. à	à 229 999 € H.T.			
AOO	03/2008	SARC/SOGEA	35650/44210	Travaux 16 <sup>ème</sup> tranche d'assainissement	1 « Canalisations et ouvrages annexes »
	03/2008	A3	35460		2 « Contrôle de la qualité des ouvrages »
MAPA	12/2008	COLAS	44402	Travaux d'aménagement de la rue du Moulin	Unique

# ≥ 2009/50- AFR : Projet de dissolution – Exposé de la situation

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal de la réception d'un courrier de l'AFR l'informant du projet de la dissolution de l'association.

Monsieur le Maire rappelle que l'AFR gère le restaurant scolaire, la halte garderie, le CLSH et l'accueil périscolaire.

La présidente sortante ne se représentera pas. Le vice-président et le trésorier démissionnent et les membres restants affirment ne pas vouloir se présenter aux postes à responsabilités.

Plusieurs raisons sont données à cet arrêt :

- les membres du bureau ont le sentiment de ne pas être soutenus par la mairie : une demande de subvention de 90 000,00 € a été sollicitée, mais sœls les 2/3 ont été accordés. Il ne leur semble pas possible de fonctionner avec un tel budget. Il reste des conflits sur le temps du midi ;
- cette association est devenue une « entreprise » lourde à gérer pour des bénévoles et les bénévoles, ayant tous une activité salariée, ne peuvent donner le temps nécessaire à cette gestion.

Pour la dissolution de l'association, une assemblée générale extraordinaire était programmée le 27 mars 2009, mais cette dernière a été reportée au 24 avril 2009.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal ont effectué plusieurs remarques portant sur :

- l'arrêt de l'AFR ou la continuation des services par de nouveaux membres de l'AFR ;
- l'information des futurs et éventuels membres de l'AFR de la présence plus prononcée de la mairie au sein de l'association par l'attribution d'un siège au conseil d'administration ;
- La gestion de ces services : associative ou municipale ;
- le travail en commun entre association et mairie ;
- les inquiétudes du personnel.

Avant toute décision, le Conseil municipal souhaite attendre le déroulement de l'assemblée générale extraordinaire de l'AFR.

# ≥ 2009/51 – Election d'un adjoint au maire

Suite à la démission de Monsieur Philippe GAILLARD, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire, démission acceptée par Monsieur le Sous-préfet le 17 février dernier, il est précisé aux membres du Conseil municipal que conformément à la jurisprudence, chacun des adjoints suivant l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve avancé d'un rang.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir au remplacement de Monsieur Philippe GAILLARD, et sachant que par délibération en date du 15 mars 2008, il avait fixé à 5 le nombre d'adjoints, d'élire en conséquence, un 5<sup>ème</sup> adjoint au maire.

Monsieur le Maire, après avoir donné lecture des articles L.2122-4 – L.2122-7 – L.2122-8 – L.2122-9 – L.2122-5 – L.2122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, à lui remettre fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

## ELECTION DU 5<sup>ème</sup> ADJOINT

#### 1er TOUR DE SCRUTIN

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17
- Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L.66 du Code Electoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés 17
- Majorité absolue : 9

NOM DU(DES) CANDIDAT(S)	NB DE SUFFRAGES OBTENUS		
	En chiffres	En toutes lettres	
GRANDJOUAN Jean-Pierre	17	Dix-sept	

- A OBTENU : Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN dix-sept voix 17

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

# ▶ 2009/52- Renouvellement des membres de la CAO suite démission

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que suite à la démission de Monsieur Philippe GAILLARD du conseil municipal et également membre titulaire de la commission d'appel d'offres (CAO), il est nécessaire de modifier la liste des membres de cette dernière, adoptée par délibération n°2008/84 du 24 juin 2008.

Conformément à l'article 22-III du Code des marchés publics, le 1<sup>er</sup> suppléant, à savoir Monsieur Georges LECLEVE, remplace automatiquement Monsieur Philippe GAILLARD en tant que membre titulaire. Un nouveau suppléant doit donc être réélu.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, procède donc à l'élection du membre suppléant de la CAO selon le principe de la représentation proportionnelle à bulletin secret.

Candidat(s): Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN.

A l'issue du dépouillement, est déclaré élu à l'unanimité :

- Suppléant : Jean-Pierre GRANDJOUAN.

La CAO est donc composée des membres suivants :

- Titulaires: Michel GRAVOUII, Eric LOMBREY, Georges LECLEVE
- Suppléants : Jean-Marie GATARD, Philippe BRIAND, Jean-Pierre GRANDJOUAN.

## ≥ 2009/53 – Mise à jour des commissions communales suite démission

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, arrête à l'unanimité des membres présents, les commissions communales suivantes suite à la démission de Monsieur Philippe GAILLARD:

commissions communates survaintes suite à la demission de Monsieur Phinippe GAILLARD:		
1 -Culture, jeunesse, petite enfance, sport et	Jean-Marie GATARD	
relations avec les associations	Alice BICZYSKO, Nicolas BOUCHER, Régine	
	CORMIER, Lionel LESCURAT, Paul PIPAUD	
2 - Animation	Jean-Marie GATARD	
	Annie BARDOUL, Marie-Josèphe BATARD,	
	Nicolas BOUCHER, Michèle FRANCHETEAU,	
	Lionel LESCURAT, Eric LOMBREY	
3 - Environnement, cadre de vie, développement	Alain GUILBAUD	
durable et déplacements	Alice BICZYSKO, Philippe BRIAND, Bernard	
	CHAZELAS, Michel GRAVOUIL	
4 - Agriculture	Alain GUILBAUD	
	Alice BICZYSKO, Jacques CHEVALIER, Jean-	
	Marie GATARD, Paul PIPAUD	
5 - Tourisme	Jean-Pierre GRANDJOUAN	
	Alice BICZYSKO, Michèle FRANCHETEAU, Eric	
	LOMBREY	
6 - Voirie, espaces verts, sécurité routière	Bernard CHAZELAS	
	Philippe BRIAND, Jacques CHEVALIER, Michel	
	GRAVOUIL, Lionel LESCURAT	
7 - Bâtiments communaux, patrimoine	Bernard CHAZELAS	

	Jacques CHEVALIER, Michel GRAVOUII, Paul
	PIPAUD
8 - Urbanisme, cimetière	Jean-Pierre GRANDJOUAN
	Philippe BRIAND, Bernard CHAZELAS, Michel
	GRAVOUIL
9 - Affaires économiques	Georges LECLEVE
	Nicolas BOUCHER, Lionel LESCURAT, Eric
	LOMBREY, Paul PIPAUD
10 - Communication	Georges LECLEVE
	Annie BARDOUL, Marie-Josèphe BATARD, Alice
	BICZYSKO, Nicolas BOUCHER, Jacques
	CHEVALIER, Michèle FRANCHETEAU, Jean-
	Pierre GRANDJOUAN
11 - Enseignement	Georges LECLEVE
o o	Marie-Josèphe BATARD, Nicolas BOUCHER,
	Régine CORMIER, Eric LOMBREY
12 - Affaires sociales	Jean-Pierre GRANDJOUAN
	Annie BARDOUL, Marie-Josèphe BATARD,
	Régine CORMIER, Michèle FRANCHETEAU,
	Georges LECLEVE, Eric LOMBREY
13 - Finances	Jean-Paul LERAY
	Annie BARDOUL, Philippe BRIAND, Jean-Marie
	GATARD, Eric LOMBREY
16 – Salle des fêtes	LERAY Jean-Paul
	Marie-Josèphe BATARD, Bernard CHAZELAS,
	Michel GRAVOUIL, Paul PIPAUD, Jean-Marie
	GATARD, Jacques CHEVALIER

Monsieur Jean-Paul LERAY, Maire, est le président de droit de toutes ces commissions. Il pourra néanmoins se faire représenter par un adjoint.

# ▶ 2009/54 – Mise à jour des délégués à la communauté de communes Cœur Pays de Retz suite démission

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que suite à la démission de Monsieur Philippe GAILLARD du conseil municipal et également délégué titulaire à la communauté de communes Cœur Pays de Retz, il est nécessaire d'élire un nouveau délégué titulaire qui sera élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Monsieur Alain GUILBAUD se porte candidat pour être délégué titulaire.

Il est donc procédé à un vote à bulletin secret. Il ressort de ce vote que Monsieur Alain GUILBAUD est élu à l'unanimité des membres présents.

# ➤ 2009/55 – Mise à jour des délégués désignés aux commissions de la communauté de communes Cœur Pays de Retz suite démission

Suite à la démission de Monsieur Philippe GAILLARD, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, arrête à l'unanimité des membres présents, la liste des délégués désignés aux diverses commissions de la communauté de communes Cœur Pays de Retz, comme suit :

Développement économique	<u>Titulaires</u> :
	Georges LECLEVE, Eric LOMBREY
	Suppléant :
	Paul PIPAUD
<b>Animation jeunesse</b>	<u>Titulaires</u> :
	Jean-Marie GATARD, Nicolas BOUCHER
	Suppléant :
	Lionel LESCURAT
Statuts et finances	<u>Titulaires</u> :
	Jean-Marie GATARD, Eric LOMBREY

	C144.
	Suppléant:
	Annie BARDOUL
Communication	Titulaires:
	Georges LECLEVE, Marie-Josèphe BATARD
	Suppléant:
	Jacques CHEVALIER
Environnement	Titulaires:
	Alain GUILBAUD, Alice BICZYSKO
	Suppléant:
	Philippe BRIAND
Aménagement de l'espace	Titulaires:
	Jean-Pierre GRANDJOUAN, Alain GUILBAUD
	Suppléant:
	Jacques CHEVALIER, Michèle FRANCHETEAU
Secours incendie	Titulaires:
	Bernard CHAZELAS, Philippe BRIAND
	Suppléant:
	Jean-Pierre GRANDJOUAN
Energie (électrification)	Titulaires:
	Michel GRAVOUIL, Lionel LESCURAT
	Suppléant:
The state of the s	Bernard CHAZELAS
Piscine	Jean-Paul LERAY, Régine CORMIER
Accessibilité	Jean-Pierre GRANDJOUAN, Paul PIPAUD
Syndicat mixte du SCOT	Titulaire:
	Jean-Paul LERAY
	Suppléant:
	Georges LECLEVE
Syndicat mixte de la région de Grandlieu	Titulaire:
	Alain GUILBAUD
	Suppléant:
	Michel GRAVOUIL
Mission locale	Titulaire:
	Jean-Pierre GRANDJOUAN
	Suppléant:
C. C. L. D. D. L.	Annie BARDOUL
Conférence de la Fédération du Pays de Retz	
Atlantique	Jean-Pierre GRANDJOUAN
Tourisme	Alice BICZYSKO
OPAH	Michel GRAVOUIL
Lila à la demande	Marie-Josèphe BATARD
Logement des jeunes	Régine CORMIER
Forum des métiers	Georges LECLEVE
ORAC	Georges LECLEVE

▶ 2009/56 – Mise à jour des représentants au syndicat d'alimentation en eau potable suite démission Suite à la démission de Monsieur Philippe GAILLARD, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, met à jour la liste des ses représentants, au syndicat d'alimentation en eau potable, comme suit :

	the state of the s
SIAEP	<u>Titulaires:</u>
	Bernard CHAZELAS, Jean-Paul LERAY
	Suppléants:
	Alice BICZYSKO, Jacques CHEVALIER

# **≥** 2009/57 – Demandes de subventions

Monsieur le Maire, rapporteur, présente aux membres du Conseil les demandes de subventions reçues

depuis la commission des finances du 4 février dernier consacrée à l'étude des subventions 2009 :

# ➤ Collège Olympe de Gouges : Demande de subvention séjours linguistiques

Demande de participation financière pour le séjour linguistique à destination de la Grande-Bretagne pour les classes de 5<sup>ème</sup> au même titre que celles de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étant donné qu'il n'y a pas de classe de 3<sup>ème</sup> cette année.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de subventionner exceptionnellement pour cette année scolaire, les élèves de 5<sup>ème</sup> participant à un séjour linguistique en Grande-Bretagne, à hauteur de 46,00 €/élève.

# ▶ MFR de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu : Demande de subvention de fonctionnement

Demande de subvention de fonctionnement de 250 € par jeune (1 chéméréen).

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son objet et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de refuser d'attribuer une subvention de fonctionnement à la MFR de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

# ► SMALO (Solidarité MALadies Orphelines) : Demande de subvention

Demande de subvention pour la pérennisation de leur action « Contes à l'hôpital de Saint-Nazaire.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de refuser d'attribuer une subvention à l'association SMALO.

# ► Les Arts au vert : Demande de subvention

Demande de subvention de fonctionnement pour la rencontre d'art contemporain « Bronze en fusion 2009 » du 5 au 13 septembre à la Michellerie d'un montant de 300,00 €.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de refuser d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « Les Arts au vert ».

# ▶ SOS Paysans en difficultés 44 : Demande de subvention

Demande de subvention 2009.

Créée en 1986, la mission de l'association est d'accompagner les paysans en difficultés et leurs familles en apportant une aide au niveau social, familial, juridique, technique et économique.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de refuser d'attribuer une subvention à l'association « SOS Paysans en difficulté 44 ».

## ► Alcool Assistance ou La Croix d'Or : Demande de subvention 2009

Demande de subvention 2009.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de refuser d'attribuer une subvention à l'association Alcool Assistance étant donné que cette dernière a bénéficié d'une subvention en 2008 et que cette année, le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention à l'association Vie Libre oeuvrant dans le même domaine.

#### ≥ 2009/58 – Vente d'un garage rue de Nantes

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que les propriétaires du garage situé à CHEMERE 17 rue de Nantes et sur la parcelle cadastrée G197 d'une surface de 937 m², proposent de le céder à la commune pour un montant de 100 000,00 €.

Le service des domaines avait estimé cette parcelle à 93 700,00 € au 30 juin 2008.

Il paraît intéressant pour la commune d'acquérir ce bien pour y développer des commerces et du logement social. Toutefois, compte tenu des travaux de désamiantage et de travaux éventuels de dépollution du sol, le prix proposé paraît élevé.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- De donner leur accord de principe d'acquérir ce garage,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de négocier le prix avec les propriétaires en tenant compte des travaux sus-mentionnés.

## ≥ 2009/59 – Mobilier école : acquisition tableau interactif et serveur Linux

Monsieur Georges LECLEVE, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que suite au conseil d'école, la municipalité avait décidé de s'engager à équiper l'école publique Armelle CHEVALIER d'un tableau blanc interactif (TBI) et d'un serveur Linux. En contrepartie, l'école renonce à son budget annuel d'investissement de 2 300,00 €.

Le montant de ces acquisitions s'élèverait aux environs de 5 000,00 € TTC.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'acquérir un tableau blanc interactif et un serveur Linux,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

## ≥ 2009/60 – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Afin de pourvoir au remplacement d'un de nos agents qui part à la retraite et au vu des candidatures reçues, il vous est proposé de créer un poste d'adjoint administratif de l<sup>ère</sup> classe à temps complet et de supprimer le poste de rédacteur à temps complet lors du départ en retraite de l'agent.

Il vous est rappelé que le Conseil municipal avait créé ce poste de rédacteur territorial à temps complet et supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe afin de concrétiser la situation administrative de cet agent suite à sa promotion au grade de rédacteur au titre de la promotion interne ». Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité des membres présents :

- de supprimer le poste de rédacteur territorial à temps complet et de créer un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

# ≥ 2009/61 – Marché « Travaux halte garderie » : Avenants.

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Les travaux de la halte garderie étant maintenant achevés, des régularisations de certains lots doivent être effectuées. Ces régularisations concernent des travaux en moins-value les lots suivants :

Lot n°4: Menuiseries extérieures PVC

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	9 758,00 €	1 912,57 €	11 670,57€
Avenant n°1	95,00 €	18,62 €	113,62 €
Avenant n°2	-675,60€	-132,42 €	-808,02 €
Nouveau montant du marché	9 177,40 €	1 798,77 €	10 976,17 €

Lot n°6 : Electricité

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	12 744,90 €	2 498,00 €	15 242,90 €
Avenant n°1	-1 989,00 €	-389,84€	<i>-2 378,84 €</i>
Nouveau montant du marché	10 755,90 €	2 108,16 €	12 864,06 €

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, acceptent à l'unanimité, les avenants tels qu'ils lui sont présentés, et autorisent Monsieur le Maire à les signer.

# ▶ 2009/62 – Motion pour la reprise d'activités voyageurs de la ligne ferroviaire Paimboeuf/Chéméré/Saint-Hilaire de Chaléons/Nantes

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal de la décision des maires concernés lors de leur réunion en date du 24 octobre 2008, de la réalisation d'une motion portant sur la reprise d'activités de la ligne ferroviaire Paimboeuf/Saint-Hilaire-de-Chaléons/Nantes, projet de motion proposée lors de la réunion du 19 février dernier.

Le Conseil municipal de CHEMERE, après avoir pris connaissance de la motion proposée et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'affirmer avec force, l'absolue nécessité d'une remise en service de la ligne ferroviaire Paimboeuf/Chéméré/Saint-Hilaire-de-Chaléons/Nantes,
- et de demander instamment à tous les décideurs nationaux, régionaux et départementaux concernés de prendre toutes les mesures nécessaires pour la reprise rapide de ce service public.

## ▶ 2009/63 –Prescription de la révision du POS valant PLU de la commune de ROUANS

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal qu'il a reçu la notification de la délibération du Conseil municipal de ROUANS en date du 27 février 2009 prescrivant la révision Plan d'occupation des sols (POS) valant Plan local d'urbanisme (PLU) et définissant les modalités de concertation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, demande à l'unanimité des membres présents, d'être associé à la révision du POS.

# **▶** Diverses informations

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'ATI (Association de tutelles des inadaptés) remercie la commune de CHEMERE de lui avoir proposé une mise à disposition d'un bureau pour ses permanences, mais décline la proposition, étant donné que le CAT d'Arthon lui met à disposition un bureau.

Monsieur le Maire donne lecture des documents d'urbanisme et des renonciations ou non au droit de préemption urbain :

#### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Année	N°	Adresse du bien	Section	N°	Superficie	Exercice droit de
	dossier				totale	préemption
2009	8	32 rue de Nantes	F	1003 1004	580 m²	Non

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 1003	11/02/2009	LIEUNARD Claude	05 rue du Parc	G 1233	Préau

#### **DECLARATIONS PREALABLES**

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2007	03/02/2009	GIRAUDET Jocelyne	4 Rue de la Blanchardais	F 1082	Modification ouverture + extension
A 2008	03/02/2009	FOUQUET Alexandre	9 rue du Breil	F 459	Refection toiture + panneaux solaires
A 2009	12/02/2009	GUERIN Maurice	31 rue du Breil	F 844	Modification ouvertures
A 2010	12/02/2009	MERRIAUX Karine	20 rue du Vigneau	G 1587	Clôture
A 2011	12/02/2009	GRANTE Claude	37 rue du Brandais	G 1522	Clôture
A 2012	27/02/2009	BARRE Brice	20 rue du Breil	G 2743	Clôture
A 2013	28/02/2009	MAHE Jacky	17 rue du Brigandin	G 2217	Clôture
A 2014	02/03/2009	GUERIN Jeanne	La Bitauderie	G 1283	Création ouverture

Séance levée à 23 heures 15.

Annie BARDOUL :	Marie-Josèphe BATARD :
Alice BICZYSKO : Excusée	Nicolas BOUCHER :
Philippe BRIAND :	Bernard CHAZELAS :
Jacques CHEVALIER : Absent	Régine CORMIER :
Michèle FRANCHETEAU :	Jean-Marie GATARD :

Jean-Pierre GRANDJOUAN:	Michel GRAVOUIL:
Alain GUILBAUD	Georges LECLEVE :
Jean-Paul LERAY:	Lionel LESCURAT :
Eric LOMBREY:	Paul PIPAUD :